



## **Association canadienne des hygiénistes dentaires**

**Mémoire au Comité permanent de la condition féminine sur les défis auxquels  
les femmes âgées font face au Canada**

**Soumis le 29 mars 2019**

## **GÉNÉRALITÉS**

L'Association canadienne des hygiénistes dentaires (l'Association) compte plus de 29 000 membres, qui constituent la sixième profession réglementée en importance au Canada. Les hygiénistes dentaires travaillent en première ligne pour ce qui est des soins buccodentaires préventifs au pays dans la mesure où ils donnent des soins cliniques thérapeutiques et font l'éducation et la promotion de la santé buccodentaire pour l'améliorer.

À titre de professionnels de la santé qui exercent dans diverses conditions, les hygiénistes dentaires viennent souvent en aide aux personnes âgées et ont conscience des obstacles aux soins de santé que les femmes âgées rencontrent dans différentes régions et conditions. Bon nombre d'entre eux ne travaillent pas dans l'habituel cabinet de dentiste; elles aident les femmes âgées dans les hôpitaux, les centres de soins de longue durée et à la maison parfois. En fait, 6 % des hygiénistes dentaires possèdent leur propre bureau afin d'offrir des services directement aux clients.

## **SANTÉ BUCCODENTAIRE DES PERSONNES ÂGÉES**

D'ici 2031, un Canadien sur quatre aura plus de 65 ans, et beaucoup de personnes âgées auront conservé une bonne partie, voire la majorité, de leurs vraies dents. Comme le nombre de personnes âgées doublera, il faut adapter les soins buccodentaires, et le gouvernement doit lui aussi s'en occuper.

La santé buccodentaire est cruciale pour la santé générale, et les soins préventifs de la dentition, de la bouche et des gencives devraient être mis sur le même pied que les autres formes de soins de santé. Il reste pourtant des obstacles à l'obtention des conditions et à la satisfaction des exigences de supervision pour prodiguer les soins nécessaires. Les femmes, qui ont tendance à vivre plus longtemps, souffrent d'une moins bonne santé buccodentaire à mesure que la population vieillit.

Les personnes dépourvues de régimes de soins de santé privés rencontrent des problèmes encore plus compliqués. Il a été constaté qu'entre 2005 et 2013-2014, la probabilité que les retraités âgés de plus de 65 ans bénéficient toujours du régime de soins de santé de leur employeur a reculé de 3,4 %<sup>1</sup>. Dans l'ensemble, les Canadiens âgés de 60 à 79 ans sont 40 % moins susceptibles d'avoir des assurances dentaires privées que la population générale. Ils ont donc un accès limité aux services de soins buccodentaires. Le besoin de ces soins, dont le nettoyage régulier, augmentera seulement si les personnes souffrent de maladies chroniques ou si elles sont forcées de s'installer dans un centre de soins de longue durée.

Les adultes plus âgés, en particulier ceux qui ont besoin d'autrui pour leurs soins, ont une mauvaise hygiène buccale et affichent un taux élevé de maladies buccodentaires non traitées. Ces maladies évitables entraînent souvent des interventions d'urgence plus coûteuses, en plus d'être associées à des complications plus graves pour la santé. Il importe donc que le Comité formule des recommandations sérieuses afin que les femmes âgées ne

---

<sup>1</sup> <http://cmajopen.ca/content/7/1/E15.full> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

fassent pas traiter à l'hôpital leurs caries transformées en abcès ou pire encore. Les soins quotidiens améliorent heureusement la santé buccodentaire ainsi que la santé générale.

Il est d'ailleurs de plus en plus important d'améliorer la qualité de vie des Canadiens et de ne pas simplement allonger leur espérance de vie. Les services de santé buccodentaire sont nécessaires pendant beaucoup plus longtemps qu'auparavant. Même les femmes âgées qui ont des dentiers ou des implants dentaires ont toujours besoin de soins préventifs et thérapeutiques.

Pour finir, il est primordial de reconnaître que les hygiénistes dentaires sont très bien formés à reconnaître les symptômes de deux problèmes particulièrement graves pour les femmes âgées. En premier lieu, ils possèdent l'expérience pour déceler les cancers de la bouche. Selon la Fondation américaine du cancer de la bouche, ces types de cancer de la bouche représentent 85 % des cancers à la tête et au cou. En outre, ils affichent un taux de mortalité élevé, car ils sont diagnostiqués souvent trop tard dans leur développement<sup>2</sup>. Un dépistage buccodentaire amélioré contribuerait sensiblement à leur diagnostic précoce. En deuxième lieu, la maltraitance des personnes âgées représente une source d'inquiétude pour le Comité. Les hygiénistes dentaires sont en effet régulièrement formés à repérer les signes de maltraitance, qui touche les femmes de manière disproportionnée. Sous cet aspect, il importe aussi que le Comité étudie les moyens d'encourager et de faire la promotion des traitements et des dépistages préventifs effectués par les praticiens de la santé buccodentaire.

## **CE QUE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL PEUT FAIRE**

### **Former un partenariat avec les provinces et territoires afin d'élaborer des lignes directrices sur les soins de longue durée**

1. Le gouvernement fédéral, en partenariat avec les autorités provinciales, les professionnels de la santé buccodentaire et les parties concernées, élaborent des normes des soins de longue durée et à domicile sur les soins quotidiens de la bouche ainsi que sur les examens et soins préventifs effectués régulièrement par des professionnels.
2. Le gouvernement fédéral accordera davantage de paiements de transfert aux provinces et territoires qui appliqueront ces normes de soins de longue durée afin de soutenir la mise en œuvre des lignes directrices.

### **Payer les soins buccodentaires pour les personnes âgées à faible revenu au moyen de paiements de transferts**

Le gouvernement fédéral s'emploiera à inciter les provinces et territoires à mettre sur pied des mesures de financement des soins buccodentaires préventifs pour les personnes âgées à faible revenu. Les provinces qui les auront mises sur pied et y donneront suite obtiendront des paiements de transfert additionnels du gouvernement fédéral pour les financer.

---

<sup>2</sup> <https://oralcancerfoundation.org/facts/> [EN ANGLAIS SEULEMENT].

## **Appuyer le modèle pour le praticien de la santé buccodentaire que l'Association propose**

En partenariat avec des établissements d'études postsecondaires, l'Association canadienne des hygiénistes dentaires a obtenu du financement fédéral en vue d'élaborer un cursus destiné à un modèle pour le praticien de la santé buccodentaire. Ce niveau de formation permettra aux praticiens de ce domaine d'assurer des services de manière aussi efficace que les infirmières praticiennes où elles ont le droit d'exercer.

Afin d'appuyer l'établissement de cette nouvelle désignation professionnelle et de ce nouveau modèle de soins, le gouvernement fédéral doit encourager ses partenaires provinciaux à prendre des règlements qui accorderaient une plus grande latitude dans les soins prodigués. Les hygiénistes dentaires et les praticiens de la santé buccodentaire devront être en mesure de se rendre dans les centres de soins de longue durée, les résidences de personnes âgées autonomes et les domiciles pour assurer des soins buccodentaires optimaux. Ces changements amélioreraient l'efficacité et l'accès aux soins de santé pour les femmes âgées.